le 9 septembre

**Crédit photo : Région Normandie**

**Nouveau pôle sportif et de restauration de l’Institution Saint Joseph au Havre :**

**La Région Normandie soutient l’enseignement privé**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a posé aujourd’hui la première pierre du nouveau pôle sportif et de restauration de l’Institution Saint Joseph au Havre, en présence de Bertrand Deniaud, Vice-président en charge des lycées, d’Agnès Firmin Le Bodo, Députée de Seine Maritime, de Florence Thibaudeau-Rainot, Vice-Présidente du Département de Seine Maritime, et de Jean-Baptiste Gastinne, Maire du Havre.**

**A cette occasion, le Président de Région a dressé le bilan des actions régionales en faveur de l’enseignement privé.**

L’Institution Saint Joseph, dirigée par Guillaume Demeillers, est une cité scolaire composée d’un collège et d’un lycée polyvalent accueillant près de 2 300 élèves, dont 1 146 lycéens, principalement inscrits en voie générale et technologique. Le lycée offre également des enseignements en voie professionnelle, accueille des étudiants post bac (BTS et CPGE), et propose notamment une préparation aux formations de la marine marchande à l’Ecole nationale supérieure maritime (ENSM).

Le projet de réhabilitation de l’espace d’éducation physique et sportive permet de proposer aux élèves un nouvel espace de restauration avec la construction d’un ensemble immobilier « pôle sportif et restauration » de 2 500 m², d’un coût total de 7,3 millions d’euros.

Un restaurant scolaire de 600 m² sera construit à l’étage. Les 700 repas quotidiens destinés aux collégiens, lycéens et membres de la communauté éducative y seront servis. Ces travaux, soutenus à hauteur de plus d’1 million d’euros par la Région, seront livrés en janvier 2021. L’architecte en charge des opérations, ainsi que la quasi-totalité des 18 entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont normands.

Depuis 2017, la Région Normandie a financé le forfait d’externat de l’Institution Saint Joseph à hauteur 2,1 millions d’euros, et soutenu ses investissements à hauteur de 110 000 euros sous forme de subvention et d’1 million d’euros sous forme de garantie d’emprunt.

**Les actions menées par la Région en faveur de l’enseignement privé**

La Région Normandie soutient également les établissements privés à travers les dispositions suivantes :

-       Le **forfait d’externat** permet de financer le fonctionnement courant des établissements privés sous contrat, par principe de parité avec les établissements publics. Il se monte à près de 23,6 millions en 2019, et concerne 24 259 élèves. Depuis 2017, la Région a versé plus de 71 millions d’euros aux lycées catholiques en forfait d’externat.

-       Le **fonds social régional** permet d’aider les familles en difficulté financière pour le paiement des services de restauration et d’hébergement dans les lycées publics et privés. Ce dispositif n’existait jusqu’à présent que dans l’Académie de Caen et est étendu, comme annoncé à Bayeux, à partir de la rentrée scolaire 2019 à l’ensemble des établissements normands (lycées publics, privés et MFR) à crédits constants (250 k€ de CPF).

-       Les **subventions d’investissement**, basées sur une politique volontariste de la Région, permettent d’accompagner les projets immobiliers, d’équipements et d’infrastructures informatiques des lycées privés. En 2019, la Région a versé plus d’1,8  million d’euros de subventions d’investissement aux établissements catholiques  normands.

-       Les **garanties d’emprunt** ont pour objectif d’accompagner les investissements immobiliers, pour lesquels la Région se porte garante à hauteur de 50%. Depuis 2016, la Région a apporté sa garantie à hauteur de  près de 14 millions d’euros pour un montant total emprunté de 31,5 millions d’euros (y compris les MFR).

**L’enseignement privé bénéficie également des dispositifs régionaux destinés aux établissements publics**

La Région a déployé de nombreux dispositifs à destination des lycéens normands, scolarisés en établissements publics et privés :

-       **Transports scolaires** : la Région transporte chaque année près de 134 000 élèves (du cycle primaire et secondaire) pour une dépense globale de 135 millions d’euros (hors dépenses de personnel), soit environ 1000 euros par élève par an avec un tarif harmonisé à 110 euros à la rentrée scolaire 2019.

-       **Atouts Normandie** : Plus de 100 000 lycéens, dont plus de 22 000 lycéens du privé, ont bénéficié de ce dispositif en 2018-2019, dont la revalorisation exceptionnelle de l’avantage livres scolaires à 120 euros (au lieu de 70 euros).  En sus, la Région pérennise l’aide aux équipements professionnels d’Atouts Normandie pour les lycéens en formation professionnelle (3250 lycéens du privé en 2018-2019). 30 309 lycéens du public et privé ont également utilisé les avantages loisirs en 2018-2019.

-       **Pass Monde** : la Région a consacré en 2018-2019 167 000 euros à la mobilité internationale de 384 élèves d’établissements privés, dont 88% en stage en milieu professionnel.

-       **Actions éducatives** : la Région propose aux lycées publics et privés de nombreuses actions éducatives auxquelles ils peuvent participer. En 2017-2018, 132 lycées privés ont participé à 17 dispositifs du Programme d’actions éducatives : visites du Mémorial de Caen et voyage à Auschwitz, Normandie Langues, Walk the global walk, parcours Regard, Entreprendre pour apprendre, Lycées au cinéma, Prix Bayeux, Reporters Normandie jeunes. Près de 10 000 lycéens du privé y ont été associés pour un montant d’environ 320 000 euros.

-       **Lycée du Futur** : la Région a ouvert certaines expérimentations du Lycée du Futur aux lycées privés. 4 d’entre eux ont participé à la Conférence Ambition en janvier 2019 (La Providence à Fécamp et Dieppe, Jean XXIII à Yvetot et l’Institut Lemonnier à Caen). Le Lycée Saint Adjutor de Vernon participe au projet « Découverte du patrimoine normand ».

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr